RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTE AUTORISANT LA POURSUITE DES ACTIVITES DE L'EHPAD KORIAN – Les Lauriers de Plaisance

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

REFERENCES
ST-EV-2026/388

Le Maire de la Ville de Neuilly-Plaisance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2131-2,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, articles R 143-34 et R 143-12,

Considérant le Procès-Verbal de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité en date du **18 septembre 2026** donnant un **AVIS FAVORABLE** à la poursuite des activités de l'EHPAD KORIAN – Les Lauriers de Plaisance sis **104 avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance,**

ARRÊTE

ARTICLE 1 :
Monsieur le Maire de Neuilly-Plaisance autorise la poursuite des activités de l'EHPAD KORIAN – Les Lauriers de Plaisance sis **104 avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance.**

ARTICLE 2 :
Monsieur le Maire de Neuilly-Plaisance demande néanmoins la réalisation des différentes prescriptions énoncées au procès-verbal de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité du **18 septembre 2026.**

ARTICLE 3 :
Une ampliation sera notifiée à la Directrice de l'établissement, **Madame MENDY**, accompagnée du Procès-Verbal de visite de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité en date du **18 septembre 2026.**

ARTICLE 4 :
Le présent arrêté est exécutoire de plein droit à dater de son envoi en Préfecture de Bobigny. Tout recours peut être formé contre cet acte dans un délai de deux mois.

Mairie de NEUILLY-PLAISANCE 93360 NEUILLY-PLAISANCE

Neuilly-Plaisance, le 18 septembre 2026

Christian DEMUYNCK
Maire

Certifié exécutoire
Acte publié le 06 / 10 / 2026

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Maire)

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20260918-AR-DST-2026388-AR
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026